

Règlement :



Article 1 - La participation est gratuite et ouverte à tous les particuliers habitants de Luze : amis de la nature, passionnés de plantes ou jardins et à l'exclusion des professionnels bien sûr !

Article 2 - Dépose des plants et informations de 9h à 10h le 5 mai 2024 à la cabane des vergers (rue des champs montants 70400 Luze). Chaque troqueur déposera ses végétaux en godets ou autres pots (jetables et/ou à donner).

Article 3 - Le troc débute à 10 heures. Aucune vente ni achat ne sont autorisés entre les parties. Les échanges se font librement, sans monnayage d'argent de 10h à 12h30 suivant le nombre de tickets amassés suite au dépôt de végétaux, plantes, semis, etc.

Article 4 - Dès 11h, les plants restants seront mis en vente à un prix modique. Les personnes n'ayant rien à déposer pourront donc acheter les plants restants à l'association.

Article 5 - Il est demandé à chaque troqueur de remettre des plants ou végétaux ou lots de graines gracieusement à l'association « Les Chouettes Vergers Luzois ». Ceux-ci seront revendus à prix modique pour faciliter le troc des visiteurs ne possédant rien à échanger.

Article 6 - Les plantes dont la multiplication est protégée ne doivent pas faire partie de l'échange.

Article 7 - Chaque troqueur s'engage à laisser les lieux en parfait état de propreté après son passage.

Article 8 : un maximum pour chaque personne participante au troc de 10 plants de chaque espèce et de même variété pour favoriser la diversité et permettre un choix plus grand.



Conseils :

Préparez vos plants quelques jours avant le troc pour favoriser un bon enracinement : une plante arrachée à la va-vite aura peu de chance de survie; et aussi pour permettre aux plants de se remettre de leur déplantation.

Étiquetez vos plants avec si possible le nom commun, la couleur des fleurs, la date de récolte pour les graines. Apportez des cagettes, sacs et autres contenants pour repartir avec vos nouveaux végétaux.

La responsabilité de l'association « Les Chouettes Vergers Luzois » ne peut être mise en cause en cas de litiges entre les deux parties.

NOTA : Une rencontre/échange autour du verger conservatoire de la commune se fera pendant ce moment de partage. L'association offrira le verre de l'amitié aux troqueuses et troqueurs.

**Alors n'hésitez plus et semez, divisez vos vivaces, multipliez, bouturez ...
et rejoignez nous pour passer un bon moment entre Luzois !**

